

Vos questions / nos réponses

## besoin d'aide

Par [Profil supprimé](#) Postée le 13/04/2016 12:48

Bonjour, je me permets de vous contacter pour une demande d'information je viens de perdre mon petit frère à cause de la drogue, ce dernier avait des hallucinations et a fini par se suicider sous un train à l'âge de 27 ans. Mon autre petit frère de 23 ans est en train de prendre le même chemin, le dialogue est sourd que ce soit avec ma mère ou moi-même une psychologue s'est même déplacé au domicile pour l'aider mais en vain. Je souhaite avoir des informations sur la méthode forte à adopter. Le dialogue ne sert plus à rien, il se tue à petit feu en fumant et en exerçant plus aucune activité. Il était étudiant en banque au moment des faits mais a tout arrêté suite au décès de notre frère. Sans diplômes, sans travail, il passe sa journée enfermé à fumer.... merci

---

**Mise en ligne le 15/04/2016**

Bonjour,

Tout d'abord nous sommes sensibles au drame qui a frappé votre famille et nous vous témoignons notre solidarité.

Votre petit frère souffre et est affecté par le suicide survenu dans la famille. La prise en charge à domicile qui a été tentée ne semble pas avoir été concluante en raison, peut-être, de sa résistance et de la persistance de sa souffrance. Nous attirons votre attention sur le fait que le décès de votre frère peut vous amener à craindre une répétition, et éventuellement à « confondre » plus ou moins les deux situations. C'est compréhensible, mais cependant il faut essayer de faire attention de bien les distinguer.

Nous comprenons votre souhait d'essayer en dernier recours la « méthode forte ». Il s'agirait ici comme vous le savez peut-être d'une demande d'hospitalisation sous contrainte (à votre demande). Il s'agirait dans ce cas là de faire appel aux services médicaux, cette hospitalisation nécessitant deux avis de médecins se prononçant sur la « dangerosité » de votre frère pour lui-même ou les autres.

Ceci étant, la psychologue qui a vu votre frère n'a pas envisagé ce cas de figure, et nous pouvons considérer jusqu'ici, que la réaction de votre frère, devant cette perte dramatique, n'est finalement pas si exceptionnelle que cela, et peut constituer une étape du deuil.

Nous ne savons pas depuis combien de temps votre frère est dans cet état, mais ce qui reste bien sûr aussi important que difficile, c'est de prendre le temps et de lui laisser le temps de saisir les « perches », les tentatives de dialogue. Vous pouvez également essayer si c'est possible de l'inviter à sortir du cadre familial, « chargé » en émotions, pour faire autre chose et parler ailleurs. Nous ne privilégions donc pas à ce stade au vu des informations que nous avons la « méthode forte », cependant nous vous invitons à vous faire aider. En effet il existe une aide spécifique apportée à l'entourage ayant le même type de problématique. Cette aide à la famille s'intitule soutien familial et elle consiste en l'accueil par des professionnels (psychologues, psychiatres, médecins addictologues, travailleurs sociaux, etc) en CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie). Ces professionnels aident les personnes de l'entourage en les écoutant, les soutenant et leur proposant des pistes de réflexion pour faire évoluer positivement la situation.

Nous vous avons mis à la fin de notre réponse les adresses de ces centres et nous vous suggérons de vous rapprocher d'eux.

Si vous souhaitez avoir une aide, un soutien et une écoute ponctuels vous pouvez nous contacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à 2h00 du matin ou nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme depuis un poste fixe) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**Association Oppelia Essonne - Csapa Val d'Orge**

6, avenue Jules Vallès  
**91200 ATHIS MONS**

**Tél :** 01 69 38 37 21

**Site web :** [www.oppelia.fr](http://www oppelia fr)

**Accueil du public :** Consultation sur rendez-vous : lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h à 17h30 - Mardi et Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h à 18h30 - Jeudi de 13h à 18h30 - Vendredi 9h 12h et deux samedi dans le mois de 9h30-12h00

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur place et sur rendez-vous, tous les lundis - Consultation également au Pôle Famille (3 rue Condorcet à Juvisy sur/Orge) : tous les mercredis, sur rendez-vous.

**Substitution :** Suivi et délivrance de traitement de substitution aux opiacés pour les patients suivis.

[Voir la fiche détaillée](#)

**Association Oppelia Essonne - Pôle famille**

3 rue Condorcet  
**91260 JUVISY SUR ORGE**

**Tél :** 01 69 21 61 19

**Site web :** [www.oppelia.fr](http://www.oppelia.fr)

**Accueil du public :** Le mardi: 9h30-19h. Mercredi: 10h-20h. Jeudi: 16h-20h. 1 samedi sur 2: 9h-18h.

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous, jeunes de moins de 25 ans, avec/sans entourage.

[Voir la fiche détaillée](#)